

AFFAIRE N°3 - Autorisation d'ouvrir et de fermer dans différentes écoles de la Commune de Saint-Denis des classes primaires et maternelles.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Monsieur le Vice-Recteur vient de me faire parvenir une liste de classes primaires élémentaires et maternelles à ouvrir ou à fermer dans les différentes écoles de la Ville.

Ces propositions de mesure scolaire se sont portées sur les groupes suivants :

1° - OUVERTURES, FERMETURES ET TRANSFORMATION D'ECOLE

- ouverture de l'école maternelle de Moufia par transfert des classes enfantines de l'école mixte
- ouverture de l'école maternelle "les Calebassiers" Chaudron III
- ouverture de la garderie "Paul-Demange" rue Sainte-Marie Saint-Denis.

2° - OUVERTURES DE CLASSES :

Application Bellepierre Maternelle	+ 1 classe enfantine (1a 1°)
Moufia Maternelle	+ 4 classes maternelles (1° au 4° ouverture d'école
Moufia M.	+ 1 classe élémentaire (1a 13°)
Bois de Nêfles M.	+ 1 classe élémentaire (1a 14°)
Bretagne Grand Canal M.	+ 1 classe élémentaire (1a 5°)
Chaudron III "les Calebassiers maternelle	+ 4 classes maternelles (1° au 4° ouverture d'école
Garderie "Paul-Demange"	+ 1 classe maternelle (1a 1°)
Jules REYDELLET Groupe A M.	+ 1 F. N. (1a 1°)

3° - FERMETURES DE CLASSES :

Application Bellepierre M.	<i>Vu</i>	
Camélias Groupe A M.	<i>Pour le Préfet et par délégation</i>	
Moufia M.	<i>le Directeur des Finances</i>	- 1 classe élémentaire (1a 5°)
	<i>et des Collectivités Locales</i>	- 1 classe élémentaire (1a 17°)
	<i>Signé: Paul PASTOR</i>	- 3 classes enfantines (1° au 3°) transférées à l'école maternelle
Damase LEGROS		- 1 classe élémentaire (1a 21°)
Saint-François 7e km M.		- 1 classe élémentaire (1a 15°)
Ancien Théâtre M.		- 1 F. E. (1a 2°)

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour copie conforme
Saint-Denis, le 3 novembre 1976
Le Chef de Bureau délégué
J. LACOSTÉ